

**COMITE D'ACTION POUR LE RESPECT
DE L'ETAT DE DROIT**
www.comiterespectetatdroit.fr
Contact:c.ared@yahoo.fr

Le 14 Septembre 2018 à 18h30 à la Maison des Associations de Troyes, cette conférence était présidée par Jean-Louis CHATON, président du CARED, devant 110 participants.

Mr Jean-Louis Chaton accueille et remercie chaleureusement François Bousquet de s'être déplacé jusqu'à Troyes et après avoir remercié le Cared et l'auditoire de sa présence, c'est avec beaucoup de conviction que Mr François Bousquet nous a entretenu ce soir sur la « poussée des populismes en Europe - pourquoi le populisme ?, quel avenir ? ».

« L'heure du populisme a sonné, la carte du populisme s'étend partout en Europe (France,Italie,Autriche,Suède,Allemagne,Pologne,Hongrie,Slovaquie). Et je ne parle pas de la gauche (Syriza en en Grèce et Podemos en Espagne) ».

Mr Bousquet montre notre société composée de deux mondes, d'une part les **identitaires** qui veulent filtrer les frontières (spatiales, morales et anthropologiques) et d'autre part les **diversitaires** qui veulent l'ouverture de ces mêmes frontières tous azimuts.

« D'un coté il y a donc les « bougistes », les inclus, les nomades, les diversitaires, les agités du global. De l'autre, les exclus, les nouveaux « malgré-nous » de la numérisation : la sédentarisation est leur condition historique, la mondialisation ayant pris pour eux la forme de relégation, la fameuse périphérie, les territoires perdus d'une globalisation dont ils subissent les conséquences, la désindustrialisation, le déclassement. Là où le complexe politico-médiatique parle de frilosité, de rejet,de crispation, les classe populaires parlent de protection et la première d'entre elles, c'est la nation ».

Sur ce chapitre Mr Bousquet nous précise que c'est bien du coté des diversitaires où l'on trouve le plus de privilégiés (ils habitent les plus beaux quartiers, leurs enfants fréquentent les meilleures écoles, leur position les met à l'abri de tous les désordres de la mondialisation et en situation d'en recueillir tous les bénéfices).

« C'est donc d'une double insécurité que naît le populisme : l'insécurité culturelle (immigration,Islam) et l'insécurité économique (délocalisation, déclassement). La question des frontières recouvre désormais la question sociale, autrement dit les gens craignent pour leur niveau de vie ».

Se référant à l'auteur Christophe Guilluy qu'il cite : « on a créé une géographie sociale médiatique qui a accouché de l'idée d'un hexagone structuré par un apartheid ethnique, loin pourtant des réalités, mais devenue a force de répétition le paysage social de référence, laissant accroire que les populations y résidant ont été laissées à l'abandon par les pouvoirs publics, Or elles sont l'objet de toutes les sollicitudes... »

« La géographie sociale de la France c'est d'une part la France métropolitaine, celle des grandes villes, soit 40 % de la population et 60 % du PIB, intégrée dans la mondialisation et ralliée au multi-culturisme, d'autre part la France périphérique, celle des petites villes, des villes moyennes, du rural et du périurbain subi, rassemblant ouvriers, employés, agriculteurs, petit commerçants et artisans , plus les retraités issus de ces catégories soit 60 % de la population et 40 % du PIB.

« Une des raisons également de la montée du populisme, c'est la crise de la démocratie représentative partout en Europe. Elle apparaît de moins en moins démocratique aux yeux des peuples, comme une mise sous tutelle ».

Ici Mr Bousquet nous rappelle qu'historiquement la mise en place des démocraties Américaines et Françaises, les constituantes n'ont pas voulu que le peuple se représente lui-même, soit son propre mandataire, mais plutôt à travers des représentants et ceci parce que la souveraineté du peuple est suspectée de succomber tôt ou tard aux passions populaires.

« La démocratie représentative est née : elle a pour objet de « protéger » le peuple tantôt contre son immaturité, tantôt contre sa prétention à exercer sa souveraineté. D'emblée, les élites révolutionnaires ne se sont pas soucies d'accomplir la volonté générale, mais d'en restreindre l'expression par tous les moyens ».

Mr Bousquet nous rappelle que la constitution de l'an III, en 1795, à l'origine du Directoire impose le suffrage censitaire, qui va prévaloir pratiquement tout au long de la première moitié du 19^{ème} siècle, ce qui revient à exclure les ouvriers, les artisans et les paysans de la volonté générale. Les femmes également n'auront le droit de vote qu'en 1944 alors que toutes les monarchies Européenne leur ont déjà octroyé ce droit de vote, seule la République s'y refuse au prétexte que les femmes sont supposées être sous l'influence de l'église.

« Or que se passe t-il aujourd'hui ? c'est la même chose. Comme l'a dit Cohn-Bendit après le Brexit, « il y en a marre du peuple ! » et Jacques Attali, à propos du Brexit, a proposé de sanctuariser certains sujets pour les soustraire au vote !. Élection après élection, on assiste à une explosion de l'abstention qui aboutit à un rétablissement de facto du suffrage censitaire, sans qu'il ait été nécessaire de l'inscrire dans la loi »

Ensuite Mr Bousquet dénonce la représentativité de notre démocratie : *« Mélenchon, Le Pen et Dupont-Aignan totalisent à eux trois 45 % des suffrage à la présidentielle, 1 mois et demi plus tard aux législatives ils ne vont obtenir que 26 députés, c'est à dire 4 % de la représentation nationale. **45 % aux élections présidentielles donnent 4 % de députés.. ! Et on appelle cela une démocratie représentative !** . On comprend désormais que l'usage abusif qui est fait aujourd'hui du mot « Démocratie » recouvre très précisément une réalité contraire à ce qu'il énonce. »*

« Au 20^{ème} siècle, on a eu recours à la loi pour imposer le suffrage censitaire. Aujourd'hui, les classes dominantes n'en éprouvent même plus la nécessité, elles l'obtiennent de facto. Ils leur suffit de neutraliser le vote populiste en l'excluant de

toutes représentations par le mode de scrutin et de provoquer l'abstention massive de l'électorat populaire qui, convaincu de l'inutilité du vote, se met volontairement hors jeu.

Après avoir décrit les ressorts du vote populiste Mr Bousquet s'interroge sur ce que l'on peut penser du populisme ?

« C'est d'abord un objet de mépris et de condescendance de la part des journalistes et des chercheurs, une sorte d'épouvantail sémantique destiné à disqualifier l'adversaire, un mot repoussoir pour ne pas dire repoussant...**la question qui se pose c'est de savoir si il y a quelque chose derrière le populisme ?** Y a t-il un contenant populiste? Y a t-il un concept, une théorie du populisme ? Ou bien est-ce un contenant sans contenu...ou on y met ce qu'on veut? D'abord c'est un style sanguin. Une manière d'être au monde éruptive, tonitruante... »

Mr Bousquet nous cite différents auteurs ayant écrit sur le populisme chacun sur un angle qui leur est propre : le populisme identitaire ou national-populisme (Pierre-André Taguieff), le populisme patrimonial (Dominique Reyné), le populisme de marché ou libéral-populisme (Gaël Brustier). Citant le philosophe Vincent Coussédière et son livre « Eloge du populisme », **« c'est un appel du peuple (plus qu'un appel au peuple) à être mieux représenté et par là mieux gouverné, protestation angoissée qui n'est pas entendue et renvoie aux élites l'image de leur suffisance et insuffisance ».**

« Dans les régimes libéraux, dans les démocraties constitutionnelles, les choix souverains du peuple sont soumis à des procédures de contrôles juridiques. Les élites considèrent qu'il y a une rationalité supérieure dont elles estiment être les dépositaires. C'est le droit. C'est ce qu'on pourrait appeler le gouvernement des juges via le conseil d'état, le conseil constitutionnel et la CDEH (Cours Européenne des Droits de l'Homme), qui décident en dernier ressort de ce qui est légal ou pas. **Or les juges ne procèdent d'aucune souveraineté populaire, ils ne sont pas élus. C'est la loi au dessus de la loi !** Le contrôle juridictionnel est devenu l'un des outils de dénaturation de la démocratie au profit des classes dominantes. Si le peuple a exprimé un point de vue contraire à ce qu'on estime être l'état de droit, l'oligarchie est en situation de le réformer. **C'est dans ce contexte que la notion de droit s'est généralisée. La notion d'état de droit, c'est le droit au-dessus des états ...».**

« La démocratie illibérale est une réponse à cette mise sous séquestre de la souveraineté du peuple. Elle dit bien ce qu'elle veut dire : c'est une théorie démocratique, mais hostile au libéralisme. La démocratie authentique implique le pouvoir souverain du peuple en tant que pouvoir constituant. Mais redéfinie dans un sens libéral, la démocratie n'est plus le régime qui « garanti les droits de l'homme » . Les droits de l'homme priment sur la souveraineté du peuple au point que celle-ci n'est plus respectée... ».

« L'état de droit implique la primauté du droit sur le pouvoir politique et repose sur l'impératif d'obéissance à la loi. Sa religion, c'est « les droits de l'homme. Or, l'idéologie des droits de l'homme ne veut connaître que

L'humanité et l'individu et entre ces deux entités rien, et surtout pas les peuples, les cultures, les territoires... »

« Et évidemment c'est surtout à partir de la question centrale de l'immigration que les démocraties illibérales ont commencé à se multiplier. A l'heure de l'immigration de masse, on redécouvre que toutes communauté humaine « se trouve inévitablement confrontée au problème de sa cohésion anthropologique quotidienne (Jean-Claude Michéa) ». La crise économique et financière, la crise migratoire, ont fait naître un sentiment d'urgence, notamment dans les pays dont l'imaginaire historique reste hanté par le souvenir des invasions ottomanes et qui ne veulent se voir imposer aujourd'hui un modèle multiculturel qu'ils considèrent comme un échec total. La montée des démocraties illibérales témoigne de la généralisation de ce sentiment, lié au déploiement d'une menace existentielle sur la liberté, l'identité ou le mode vie des citoyens. D'autant que, dans une perspective illibérale, la démocratie ne peut se concevoir que dans le cadre national.

Voilà l'avenir du populisme, l'illibéralisme qui est la vraie lueur se lève à l'est (R.Rolland) ». Je vous remercie de votre écoute.

La parole est donnée au auditeurs qui ne manqueront pas de l'utiliser pour se faire préciser quelques points de la conférence.